



## MODALITES PARTICIPATION MEDIATHEQUE / BIBLIOTHEQUE



### ➡ **Montant de la Participation :**

Le montant a été fixé à 10 € maximum PAR FAMILLE et ne pourra être supérieur au montant annuel de l'adhésion ou de la carte d'entrées.

### ➡ **Année d'attribution :**

A compter du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 et dans la limite du budget voté par le Conseil d'Administration.  
Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 décembre 2022.

### ➡ **Domaine d'application :**

Cette subvention s'adresse à tous les ouvrants droits de la CMCAS de Metz (une seule demande par famille)  
Les conditions d'attribution sont liées aux justificatifs d'adhésion à une médiathèque ou une bibliothèque.

### ➡ **Modalités :**

Compléter l'imprimé Demande Participation médiathèque / bibliothèque (voir au verso).

### ➡ **Demande :**

Adresser l'imprimé « Demande Participation médiathèque / bibliothèque » dûment rempli et signé à l'accueil de la CMCAS, ou à votre SLV.

**Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.**



## DEMANDE PARTICIPATION MEDIATHEQUE / BIBLIOTHEQUE 2022



**OUVRANT-DROIT**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Tél. : .....

SLVie : .....

NIA (voir carte Activ') : ..... Clé : .....

Date de naissance : ... / ... / ...

Nom de l'organisme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Coût annuel de l'adhésion : ..... Date de l'adhésion : .....

Justificatif de l'adhésion par l'organisme :

*(facture à joindre à la demande ou faire apposer le tampon de l'organisme dans le cadre ci-dessous)*

**Une demande par année et par famille, de janvier à décembre 2022.**

**Réception des dossiers : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.**

**Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.**

Signature de l'Ouvrant-droit :

Tampon de l'organisme et signature du responsable :

Cadre réservé à la CMCAS

Vérifié le : ... / ... / ...

Nom et prénom vérificateur : .....